

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	BAYER SAS
Adresse de l'établissement	1 avenue Edouard Herriot 69640 Limas
Activité de l'établissement :	<p>Une explication, donnée en termes simples, de la ou des activités de l'établissement</p> <p>L'établissement formule et conditionne des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides et fongicides). Il existe 3 grandes familles de formulations :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Les SC : Ce sont des produits liquides concentrés formulés sur une base d'eau avec l'ajout de matières actives et d'adjungants. . Les EC : Ce sont des émulsions concentrées, c'est-à-dire des produits formulés sur une base de solvant avec l'ajout de matières actives et d'adjungants. . Les WG : Ce sont des granulés dispersibles obtenus à partir d'un mélange comparable à un SC. Celui-ci est passé dans une tour de granulation où l'eau est évaporée avec une pression et une température élevée. <p>Chacun de ces produits est conditionné soit en vrac (citerne, IBC, fût, big-bag), soit en contenant commercial (sac, bidon).</p> <p>Chacun de ces produits doit être dilué dans de l'eau avant utilisation sur les cultures.</p> <p>L'établissement entrepose et distribue les produits fabriqués sur le site, principalement dans la région Européenne.</p>
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	<p>L'exploitant doit préciser ici si ses installations peuvent générer des scénarios dont les conséquences peuvent concerter des États frontaliers. Notamment, la nature du danger sera précisée, le nom des États et les zones concernées</p> <p>Aucun scénario n'impacte un Etat transfrontalier.</p>
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Directive : précisez [les informations générales relatives à la nature des dangers liés aux accidents majeurs, y compris leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement].</p> <p>L'exploitant doit reprendre ici les informations généralement déjà évoquées dans les plaquettes d'information destinées au public concerné par le zonage PPI (indication de leurs principales caractéristiques dangereuses dans des termes simples). Le résumé non technique de l'EDD peut servir également de source d'information pour remplir le champ nature des dangers.</p> <p>Il faut indiquer également les effets associés aux dangers (toxicité, incendie, explosion ou pollution) et les conséquences sur les personnes et l'environnement.</p> <p>Le site est divisé en « quartiers » qui représentent un ensemble de bâtiments de stockage et/ou de formulation et/ou de conditionnement. Dans le cas d'un incendie couvrant plusieurs de ces quartiers, l'extérieur du site pourrait être impacté. C'est ce scénario qui est à l'origine du zonage PPI. Ces incendies ont un effet thermique (ces effets sont liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable ou combustible. Ils provoquent des lésions (brûlures...) des personnes exposées) et des effets toxiques (dispersion d'une substance toxique dans l'air ou dans l'eau pouvant engendrer des effets irritation, intoxication, asphyxie. Les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue et de la voie d'exposition (respiratoire ou cutanée)).</p>
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>L'exploitant doit faire un résumé des principaux types de scénarios et doit indiquer, de façon pédagogique et sans rentrer dans les détails techniques, ce qu'il met en place comme mesure de prévention ou de protection pour maîtriser les effets des phénomènes dangereux que ses installations peuvent générer. Ces éléments doivent être rédigés dans un langage compréhensible par les riverains.</p>

Le scénario majeur sur le site est l'incendie du fait des matières combustibles voir inflammables présentes dans les différents bâtiments de stockage et zones d'approvisionnement.

Mesures de maîtrise des risques :

- Bâtiments sous détection et protection incendie selon les référentiels Ap-sad (sprinklage, diffuseurs de mousse haut foisonnement, RIA, extincteurs...)
- Société de gardiennage présente H24 7J/7 sur le site (rondes de surveillance, première intervention et lancement d'alerte)
- Équipe de Seconde Intervention (30 pompiers volontaires) formés et exercés 2 fois par an + exercice POI
- Astreinte de sécurité et POI activable H24 7J/7

Le second scénario sur le site est l'explosion. Soit de poussières accumulées dans les différents filtres d'assainissement, soit de gaz/vapeurs inflammables avec le stockage en cuve et la formulation de produits liquides inflammables.

Mesures de maîtrise des risques :

- Le site réalise des analyses de risque liées aux atmosphères explosives. Ceci permet d'établir un zonage des équipements concernés pour y appliquer les règles en vigueur. Les actions établies sont diverses : mise en place de matériel certifié ATEX, inertage à l'azote de certains équipements, mise en place de suppresseurs d'explosion sur certains matériels, mise en place d'assainissements (aspiration des vapeurs/poussières), mises à la terre du matériel et des opérateurs, organisation des travaux par point chaud, interdiction d'entrer avec des équipements électriques en zone, etc...
- L'ensemble du personnel est formé aux risques d'explosion

Le dernier scénario pouvant impacter l'extérieur du site est l'épandage du fait du stockage et de la manipulation de produits chimiques plus ou moins impactant pour l'environnement.

Mesures de maîtrise des risques :

- Le stockage de matières liquides se fait sur des rétentions dont les dimensions sont adaptées aux volumes utiles
- Les rétentions sont surveillées en continue par des alarmes de niveau qui sont centralisées à l'accueil (présence H24 7J/7). Le réseau des eaux pluviales présent sur tout le site est également surveillé via un COT-mètre. En cas de dépassement du seuil en COT, une alarme est remontée à l'accueil
- Le site possède un bassin de sécurité capable de récupérer les eaux en cas d'incident pour les confiner.